

Zahnmedizin 20.1 Règles de facturation et de remboursement des actes dentaires (CCAM)



Abrechnungs- und Erstattungsregeln für zahnärztliche Leistungen (CCAM)

<https://app.colanguage.com/de/franzoesisch/dialoge/facturacion-et-reimbursement>

1. Sehen Sie sich das Video an und beantworten Sie die zugehörigen Fragen.

Video: https://www.youtube.com/watch?v=02EflyPW_al&start=98&end=243

CCAM	(CCAM)	Phase non chirurgicale	(Nicht-chirurgische Phase)
Bien cadrer	(Gutes Bildfeld)	Phase chirurgicale	(Chirurgische Phase)
Prise en charge	(Versorgung)	Maintenance à long terme	(Langfristige Erhaltungstherapie)
Affection de longue durée	(Langfristige Erkrankung)	Traitemen immunomodulateur	(Immunmodulatorische Therapie)
ALD	(ALD)	Coordination avec le médecin traitant	(Abstimmung mit dem Hausarzt)
Soins parodontaux	(Parodontalbehandlungen)	Maladies parodontales	(Parodontale Erkrankungen)
Soins couverts par la Sécurité sociale	(Von der Sozialversicherung gedeckte Behandlungen)	Maladies systémiques inflammatoires	(Systemische entzündliche Erkrankungen)
Sécurité sociale	(Sozialversicherung)	Traitemen parodontal	(Parodontale Therapie)
Remboursements	(Erstattungen)	Récidive d'événements cardiovasculaires	(Rezidiv kardiovaskulärer Ereignisse)
Recommandations européennes	(Europäische Empfehlungen)	Infarctus	(Herzinfarkt)
Stade de la maladie	(Krankheitsstadium)	AVC	(Schlaganfall)
Gestes techniques	(Technische Maßnahmen)	Maladies chroniques	(Chronische Erkrankungen)
Accompagnement du patient	(Begleitung des Patienten)		

1. Quels patients bénéficient de spécificités de prise en charge pour les soins parodontaux ?
 - a. Les patients en bonne santé générale
 - b. Les patients diabétiques en affection de longue durée
 - c. Tous les patients sans distinction
 - d. Les enfants uniquement
2. Comment les soins parodontaux sont-ils pris en charge dans ce contexte ?
 - a. Par un seul code commun à tous les soins dentaires
 - b. Par un remboursement intégral de la Sécurité sociale sans codage
 - c. Par des codes spécifiques de la CCAM
 - d. Sans code officiel, seulement par facture
3. Que comprend la prise en charge des soins parodontaux ?
 - a. Seulement un traitement médicamenteux sans suivi
 - b. Uniquement une intervention chirurgicale en milieu hospitalier
 - c. Un contrôle d'hygiène unique sans suivi
 - d. Des phases non chirurgicales, parfois chirurgicales, et une maintenance à long terme

4. Pourquoi les soins parodontaux peuvent-ils être remboursés pour certains patients chroniques ?
- Parce que les maladies parodontales n'ont aucun lien avec la santé générale
 - Parce que la coordination avec le médecin traitant n'est jamais nécessaire
 - Parce que tous les soins dentaires sont systématiquement gratuits
 - Parce qu'un traitement parodontal peut réduire le risque de récidive d'événements cardiovasculaires

1-b 2-c 3-d 4-d

2. Lesen Sie den Dialog und beantworten Sie die Fragen.

Règles de facturation et remboursement

Abrechnungs- und Erstattungsregeln

- L'assistant:** Première règle : l'acte « Consultation » ne (Erste Regel: die Leistung « Konsultation » darf niemals am selben Tag zusammen mit einer anderen Leistung abgerechnet werden.) peut jamais être facturé avec un autre acte le même jour.
- La dentiste:** Donc si je fais un composite ou une radio, je ne peux pas ajouter la consultation ? (Also wenn ich eine Füllung oder eine Röntgenaufnahme mache, kann ich die Konsultation nicht zusätzlich berechnen?)
- L'assistant:** Exactement. Deuxième règle : le détartrage, c'est deux lignes maximum tous les six mois. (Genau. Zweite Regel: die Zahnsteinentfernung darf höchstens zwei Positionen alle sechs Monate umfassen.)
- La dentiste:** Et si je fais les deux arcades en une seule séance ? (Und wenn ich beide Kieferbögen in einer einzigen Sitzung behandle?)
- L'assistant:** Vous enregistrez un seul acte pour les deux arcades, mais la deuxième arcade est facturée à moitié prix. (Sie erfassen eine einzige Leistung für beide Kieferbögen; der zweite Kieferbogen wird jedoch zum halben Preis berechnet.)
- La dentiste:** Les 50 %, ça s'applique aussi à d'autres soins ? (Gelten die 50 % auch für andere Behandlungen?)
- L'assistant:** Oui, pour les extractions et les radiographies faites le même jour : la première est à 100 %, les suivantes à 50 %. (Ja, bei Extraktionen und Röntgenaufnahmen, die am selben Tag durchgeführt werden: die erste ist zu 100 %, die folgenden zu 50 %.)
- La dentiste:** Et quels sont les actes remboursés par l'Assurance Maladie ? (Und welche Leistungen werden von der Krankenkasse erstattet?)
- L'assistant:** Les extractions, les composites, les endodonties, le détartrage et les radios : périapicale, panoramique, cone beam s'il y a un foyer infectieux. (Extraktionen, Füllungen, Wurzelbehandlungen, Zahnsteinentfernung und Röntgenaufnahmen: periapikal, panoramisch, Cone-Beam, falls ein Herdinfekt vorliegt.)
- La dentiste:** Et les actes non remboursés ? (Und welche Leistungen sind nicht erstattungsfähig?)

L'assistant: La parodontologie (sauf en cas d'ALD comme le diabète), les implants, les actes esthétiques, la désobturation endodontique et le recellement ou la dépose de couronne ou de bridge.

(Parodontologie (außer bei einer anerkannten schweren chronischen Erkrankung wie Diabetes), Implantate, ästhetische Leistungen, Revisionsbehandlungen an Wurzelkanälen sowie das Einsetzen oder Entfernen von Kronen oder Brücken.)

1. Que se passe-t-il pour la facturation si la dentiste fait une consultation et un composite le même jour ?
 - a. Elle facture seulement la consultation.
 - b. Elle ne peut pas facturer la consultation en plus du composite ou de la radio.
 - c. Elle peut facturer la consultation avec un dépassement d'honoraires.
 - d. Elle facture la consultation et le composite ensemble.
2. Quels actes sont indiqués comme non remboursés par l'Assurance Maladie ?
 - a. Les radios panoramiques et le cone beam en cas de foyer infectieux.
 - b. Les extractions, les composites et le détartrage.
 - c. Les actes de parodontologie (sauf ALD comme le diabète), les implants et les actes esthétiques.
 - d. Toutes les couronnes, y compris les couronnes sur implant, sont remboursées à 100 %.

1-b 2-c

3. Quels matériaux et actes prothétiques sont éligibles au dispositif 100 % Santé dentaire et comment les distinguez-vous des paniers à reste à charge modéré ou libre ?

1. <https://www.ameli.fr/hauts-de-seine/chirurgien-dentiste/exercice-liberal/prescription-prise-charge/materieieux-actes-prothetiques-100-sante-dentaire>